



ASEOR
64 rue de Paris
91400 Orsay

Monsieur le Maire d'Orsay
2 place du Général Leclerc
91400 Orsay

Lettre recommandée avec AR

Orsay, le 4 mai 2024

Objet / Recours Gracieux du permis de construire : PC 091471 2310014 délivré le 07/03/2024

Monsieur le Maire,

En tant que présidente de l'Association pour la Sauvegarde de l'Environnement d'Orsay (ASEOR) je vous précise que notre objectif est de préserver et améliorer la qualité de vie à Orsay, et de favoriser son développement harmonieux.

Aussi, nous vous informons que nous souhaitons exercer un recours gracieux pour votre décision du 7 mars 2024 accordant une autorisation d'urbanisme à la société SCCV Orsay Guichet représentée par M. Zakaria Zaidane, 1-5 rue Paul Cézanne 75008 Paris.

Cette parcelle est située sur une zone argileuse à hauts risques pour laquelle la loi impose une étude de sol.

Nous n'avons pas connaissance de cette étude, et des préconisations qu'elle impose à la construction, et pour la sécurité des constructions environnantes.

Suite à l'expérience de chantier de la rue du Fond de Guichet, malgré nos multiples alertes préventives et une étude de sol, les riverains et nous-mêmes sommes très inquiets d'un risque similaire pour cette construction.

Nous sommes également préoccupés par le trafic supplémentaire que ce projet générerait dans la rue Charles de Gaulle, déjà saturée à de nombreux moments de la journée.

Nous vous prions vous d'agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Lucie Lebens
Présidente de l'ASEOR